

Décoration (1746)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Certification(s) visée(s) Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit
(plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation [Enseignement artistique à horaire réduit](http://www.dorifor.be/filiere/artistique-a-horaire-reduit-5.html) (
<http://www.dorifor.be/filiere/artistique-a-horaire-reduit-5.html>)

Organisation

Durée Les renseignements ci-dessous ne concernent que les élèves adultes : Arts visuels: de 3 à 7 années. Si aucune formation préalable : une année de formation pluridisciplinaire (B). Suivant l'école : s

Début Septembre

Coût Environ 145 euro - Coût réduit Environ 60 euro ou gratuit -

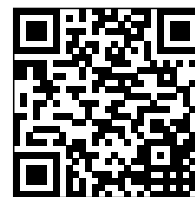
Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir au moins 16 ans. Pour les adultes : bases artistiques ou une année préparatoire d'ateliers pluridisciplinaires (voir explications dans l'infobulle de la filière de cet organisme)

Intéressé(e) ?

Remarques

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/decoration-1746.html>



École des arts d'Ixelles

Rue Sans Souci 128a - 1050 Ixelles

02 515 78 50

ecart@ixelles.be - <http://www.ecoledesarts.be/>